

Baraqueville, le 17 février 2026

**Document à l'attention des parents**  
**A CONSERVER**

RECRUTEMENT de la  
section sportive Basket  
**De la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous adresser ci-joint un dossier d'inscription aux tests de recrutement de la Section Sportive Basket du Collège.

**IMPORTANT**

Le dossier dûment complété doit nous être retourné pour le **3 avril 2026** (délai de rigueur) et tient lieu de convocation à la sélection sportive qui se déroulera le :

**Mercredi 15 avril 2026 à 13 h 30 au COLLEGE ALBERT CAMUS - BARAQUEVILLE**

*\* Se présenter avec son équipement sportif et la copie de la licence du club*

**ATTENTION !**

Votre enfant passe les tests de sélection pour intégrer notre section sportive scolaire. La commission d'admission décidera si sa candidature peut être retenue ou pas au regard **des résultats scolaires, du comportement et des résultats sportifs obtenus lors de la sélection.**

***Les parents ne seront pas autorisés à rester au gymnase lors de la sélection.***

La liste des élèves retenus par la commission sera transmise aux services de la DSDEN de Rodez. Un courrier vous informera si votre enfant a été retenu ou pas, **mais la décision définitive, pour les élèves qui ne sont pas du secteur de recrutement du collège, relève de la responsabilité de Mme la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) de l'Aveyron.**

**NB : pour les élèves hors secteur,** la validation définitive du recrutement ne se fera que sous condition de l'acceptation de la dérogation par la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale de l'Aveyron. La notification d'affectation sera obligatoire pour finaliser l'inscription de votre enfant au collège Albert Camus.

**La demande de dérogation doit être faite dès que possible (prendre attache auprès de l'établissement d'origine de votre enfant).**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

La Principale

J. LISSORGUES

